

Sujet : [INTERNET] Enquête publique sur le projet du parc photovoltaïque au sol de Laroche-Pres-Feyt

De : Mylen Levet <mlevet@yahoo.fr>

Date : 04/09/2023 15:22

Pour : <pref-environnement@correze.gouv.fr>

Veillez trouver dans ce mail mes demandes d'explications que je n'ai pas trouvées , des pièces mises à disposition du public sur le site de la Corrèze .

1/ Quelle est la nature de la cloture mise en place ? Description précise et est elle en adéquation avec l'environnement sauvage à savoir : permettre le passage d'animaux sauvages , si oui lesquels ?

2/ Quel est l'état actuel du terrain loué ou acheté ? Est il boisé ? Défriché? Car après visualisation sur des documents officiels, en 2022 il était boisé de Douglas en majorité .

3/ Si actuellement le terrain est boisé , quelle est la raison d'une éventuelle "coupe rase" ?

4/ Il est clairement mentionné : aucune remise en état après exploitation . Est ce normal ? La moindre des choses n'est il pas d'essayer de limiter les dégâts environnementaux ?

5/ Qu' en est il du droit de chasse et du droit de chasser ? Ainsi que des chemins de promenade situés sur la plus grande parcelle ? Ils deviennent interdits ?

Merci par avance de vos précisions ,

Cordialement,
Mylène Levet
Château de Durfort
19550 Durfort Soursac